

Denys 1^{er}, roi de l'Anse

Yvon Bernier

Numéro 70, été 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/46275ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bernier, Y. (1998). Denys 1^{er}, roi de l'Anse. *Inter*, (70), 26–27.

Denys 1^{er}, roi de l'Anse

Yvon BERNIER

Première monarchie municipale au monde, le Royaume de l'Anse-Saint-Jean, au Saguenay, est né par voie référendaire le 21 janvier 1997, son roi Denys 1^{er} de L'Anse (l'artiste Denys TREMBLAY) a été couronné le 24 juin de la même année, et en mars 1998, le nouveau monarque annonçait qu'il entend recueillir, dans le cadre du premier mandat que la population anjeannoise lui a confié, l'équivalent d'un million de dollars pour financer la plus grande œuvre d'art vivante jamais réalisée avec les éléments de la nature.

Cette dernière consiste pour l'essentiel, en la réalisation d'ici l'été de l'an 2000, d'une fresque végétale gigantesque (1 kilomètre carré) en flanc de montagne. Un projet baptisé *Saint-Jean-du-Millénaire* qui représente le patron national Saint-Jean-Baptiste pointant du doigt vers l'avenir.

L'art doit susciter le débat, on le sait. Cette manœuvre culturelle entamée il y a quelques années par Denys TREMBLAY a pour but de dynamiser et de promouvoir le site du Mont-Édouard, près de l'Anse Saint-Jean au Saguenay.

Cette proposition reste difficile à analyser, parce qu'un retour à la monarchie, en art comme ailleurs... Ça pose de fameuses questions. Évidemment, il est difficile de porter un jugement esthétique à partir d'une trajectoire.

Média ou politico...

Ce projet est aussi dans la suite d'autres gestes similaires entrepris il y a longtemps par Sa Majesté Denys TREMBLAY, alias l'illustre Inconnu à l'époque. NDLR



1. Sa Majesté s'est rendue à Scottsdale, Arizona, où se tenait, du 9 au 14 mai, au Hyatt Regency Hotel, le Salon d'achats du réseau de pharmaciens ESSAIM. Ce regroupement de pharmaciens et de fournisseurs de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario ont acquis pour plus de 120 000 \$ de terrain du Saint-Jean-du-Millénaire, ce qui correspond grosso modo à la superficie de la main du personnage (NDLR).

Défi majeur

Professeur d'art environnemental à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Denys 1^{er} admet que le défi est important même pour quelqu'un qui a déjà récolté 960 000 \$ en commandites et revenus divers dans le cadre de la tenue du *Symposium international de sculpture environnementale de Chicoutimi*, en 1980.

Au seul plan de la logistique, il reconnaît que pour la quinzaine de travailleurs forestiers qui seront à pied d'œuvre sur le site, il y aura fort à faire concernant la coupe et la plantation sélectives d'arbres qui formeront le visage (6,4 hectares) et la main (0,9 hectares) du prophète précurseur.

Ancien résident de Chicoutimi qui a déménagé il y a quelques mois à l'Anse Saint-Jean, au cœur de son Royaume, Denys TREMBLAY précise que la campagne financière mise sur pied avec la collaboration de bénévoles est fondée sur trois moyens : l'offre de titres de noblesse (duc(hesse)s, comte(sse)s, et baron(ne)s) à certains donateurs en signe de reconnaissance pour un don ou une commandite, l'achat de l'un des 1400 terrains de 25 pieds par 25 pieds à partir desquels l'œuvre environnementale proprement dite (*Saint-Jean-du-Millénaire*) sera réalisée¹, et l'acquisition de spécimens du « De l'art de L'Anse » (dollars à l'effigie du roi ou du Saint Patron national).

« Les personnes intéressées à donner un coup de pouce, ou qui croient que la solidarité et la générosité sont les moyens privilégiés pour se sortir collectivement du processus de dévitalisation du milieu et de décroissance économique régionale peuvent appuyer notre cause par des dons en signalant le numéro suivant : 1-888-ROYAUME ou en communiquant par le biais de l'adresse de notre site Internet : www.roidelanse.qc.ca. Pour recevoir les dons du public, nous avons d'ailleurs institué la Fondation Saint-Jean-du-Millénaire. »

Le roi Denys 1^{er} soutient être bien au fait de l'essoufflement des gens dans une conjoncture économique difficile, mais dit avoir confiance que va se manifester, une fois de plus, la générosité des Saguenéens et Jeannois.

Il dit estimer que le déluge survenu dans les régions du Saguenay, de Charlevoix et de la Côte Nord en juillet 1996 et la tempête de verglas en janvier 1998 ont sensibilisé plus que jamais les gens à l'importance de la solidarité et des œuvres collectives.

Il rappelle que les Anjeannois sont aussi les descendants des pionniers bâtisseurs de la région et qu'ils ont même déjà, par leur farouche détermination, fait reculer le gouvernement du Québec qui ne tenait pas à ce que le projet d'implantation d'une station de ski alpin voit le jour au Mont-Édouard.

Le roi fait ressortir que les gens qui aideront au projet, soit par un don en argent (philanthropie), soit par un don en temps (bénévolat) ou par un appui exemplaire, deviendront membres de l'Ordre des compagnons et compagnes du Millénaire, une confrérie instituée pour récompenser le mérite et les vertus des personnes nobles du cœur.

Illustrations : page de g. : Denys 1^{er} présente le « De l'Art de l'Anse » : page de dr. : Spécimen du « De l'Art de l'Anse » — « Ce billet n'a pas cours légal au Canada. Il ne peut être utilisé que sur le territoire anjeannois, en échange de biens et services jusqu'au 31 décembre 1999 ». — « Ce billet n'a pas cours légal au Canada. Il ne peut être utilisé que sur le territoire anjeannois, en échange de biens et services jusqu'au 31 décembre 1999 ». — « Ce billet n'a pas cours légal au Canada. Il ne peut être utilisé que sur le territoire anjeannois, en échange de biens et services jusqu'au 31 décembre 1999 ».

Des perceptions

Sa Majesté Denys 1^{er} sait qu'il devra livrer la marchandise promise, et il est légitimé d'agir car 73,9 % de la population, ou 828 citoyens du village qui compte 1309 habitants lui ont donné leur appui, en le proclamant Roi.

En choisissant d'instaurer une monarchie municipale, le peuple anjeannois démontre qu'il tient à se battre, à se doter d'un outil institutionnel de plus pour abolir le fléau qu'est le chômage, à freiner l'exode des jeunes, en somme à se donner de l'espoir, soutient-il.

Tant lors du lébiscite accordé le 19 juin que lors du sacre tenu le 24 juin 1997, une bonne partie de la population du Bas Saguenay, de la région, du Canada, et de l'étranger ont suivi de près l'avènement de cette grande première en Amérique. Une monarchie démocratique, non héréditaire, dans le cadre de laquelle le Roi lui-même prête serment au peuple et non l'inverse.

La population anjeannoise a d'ailleurs salué à quelques reprises, par le biais de l'ancien maire Laurent-Yves SIMARD, de la mairesse actuelle Rita GAUDREAU et du curé Raymond LAROUCHE, l'opportunité sans pareille qu'offre le projet de création d'une solidarité communautaire autour du projet de *Saint-Jean-du-Millénaire*.

La majorité des élus notamment se félicitent d'avoir contribué à doter la localité d'un outil permanent de promotion et de développement économique et récréotouristique. Il n'en a coûté, soutiennent-ils volontiers, que 4000 \$ à la corporation municipale, soit le coût du référendum tenu pour instaurer une monarchie.

Quant aux médias (presse locale, régionale, nationale et internationale), ils accouru de partout pour s'enquérir de cet événement tout à fait singulier et en ont fait leurs choux gras, du moins au tout début. Quelques-uns ont couvert le « choc » événementiel sans idée préconçue ou presque et reconnu que les instigateurs d'un tel projet ne manquent effectivement pas d'audace. D'autres ont tenté de torpiller le Roi en faisant valoir qu'il ne règne que dans un seul domaine, celui du marketing, et qu'à mêler l'art à la « vraie vie », l'on risque la déconfiture. D'autres encore n'y ont vu qu'un immense coup d'épée médiatique dans les eaux sombres du fjord du Saguenay, une aventure plus ou moins rocambolesque ou encore un « Ego trip » bien marqué au plan de la symbolique, mais qui au bout du compte ne permettra pas d'atteindre les principaux objectifs visés.

Véritable test

Le professeur Denys TREMBLAY reconnaît en entrevue que le Roi de l'Anse Denys 1^{er} a l'insigne honneur de régner sur les sujets d'un modeste royaume, mais aussi la lourde tâche d'être un agent des plus actifs du développement social et communautaire du Bas Saguenay.

L'engagement public fait lors de l'assermentation religieuse, civique et constitutionnelle en juin 1997, l'a revêtu d'un manteau d'autorité qui pèse de tout son poids sur les épaules et la tête du monarque régnant.

Pour être à la hauteur des serments prononcés et contribuer à assurer le passage du II^e au III^e millénaire, le Roi va devoir, en sus du financement à assurer, transcender les mésententes entre localités (querelles de clocher diront d'aucuns), niveler les contradictions politiques, car l'institution monarchique dérange déjà certains pouvoirs en place, et contrer la causticité de certains feux médiatiques.

Toute une Roi-volution !

TOUT UN SPÉCIMEN !

Ce spécimen de l'art de L'Anse a cours moral au Canada puisque les profits de cette monnaie commerciale seront versés dans les coffres de la Fondation de Saint-Jean-du-Millénaire.



Ce futur sera-t-il fait de nos valeurs culturelles, naturelles et religieuses ?

Nous avons besoin de l'aide de tous ceux et celles qui possèdent la noblesse du cœur.

Notre projet sera la plus grande oeuvre d'art vivante. Cette fresque végétale d'un km² représente notre Saint-Jean-Baptiste pointant du doigt notre futur.

S.M.R. Denys 1^{er} de L'Anse

Tél.: 1-888-ROYAUME
Site Internet: www.royaume.qc.ca



BON DE COMMANDE

Je désire avoir X 25 de l'Anse



chèque

X 55 de l'Anse

visa

total: \$

masterCard

date d'expiration

No:

signature: _____

Faire le chèque à l'ordre de La Fondation Saint-Jean-du-Millénaire

Mon adresse est _____

Faire parvenir à cette adresse: La Fondation Saint-Jean-du-Millénaire

C.P. 70 Royaume de L'Anse-Saint-Jean,

Canada. G0V 1J0